

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

PLEINS FEUX SUR L'ÉQUIPE DE L'OBSERVATOIRE!

— *Les forces vives de l'Observatoire*

Depuis sa création, l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (OAT) aura eu la chance de compter sur des personnes enthousiastes, dévouées, proactives, qui croyaient en sa mission et qui souhaitaient y contribuer, ce qui n'est certes pas étranger au succès qu'il connaît! Tour à tour, ces personnes auront contribué à forger son identité, à confirmer sa pertinence et à accroître sa contribution pour le développement de la région.

Aujourd'hui, permettez-nous de vous présenter les membres de notre équipe renouvelée, chiffre à l'appui, à 75 %!

■ Hugo Asselin

Originaire de Rouyn-Noranda, Hugo est biologiste de formation (Ph.D.) et professeur à l'UQAT depuis décembre 2007. Comme titulaire de la Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone (2008-2018), il a développé une programmation de recherche multidisciplinaire portant sur plusieurs thématiques névralgiques au développement régional : gestion des ressources naturelles, enjeux autochtones, gouvernance territoriale et développement nordique. Certains se souviendront peut-être de ses chroniques *L'œil scientifique* à ICI Radio-Canada Première (2012-2018), dans lesquelles il abordait l'actualité régionale sous des angles inédits poussant à la réflexion. Régionaliste convaincu et convaincant, il a été nommé titulaire de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités et directeur de l'Observatoire en juin 2020. Il fera profiter l'Observatoire de ses expertises en recherche et en communication.

■ Étienne Désy-Massé

Originaire de Laval, mais ayant adopté la région depuis deux ans, Étienne détient une maîtrise en sciences de l'information et en bibliothéconomie, un baccalauréat en histoire et un certificat en anthropologie, obtenus à l'Université de Montréal. Ancien

« L'Observatoire bénéficie d'une équipe chevronnée de ressources professionnelles jumelant une soixantaine d'années d'expérience acquises en développement régional et des petites collectivités et en communications. »

bibliothécaire au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue entre septembre 2018 et juin 2020, il a ensuite travaillé comme agent de recherche à l'UQAT (Unité d'enseignement et de recherche des sciences de développement humain et social) pour un projet de rédaction d'un livre sur les outils des professionnels en autisme. À titre de recrue à l'Observatoire comme agent de recherche, Étienne est fort motivé à continuer de travailler au développement de l'Abitibi-Témiscamingue grâce à ses compétences en recherche, en communication scientifique, en vulgarisation, en service à la clientèle et en gestion documentaire.

■ Nancy Ross

Originaire de Rouyn-Noranda, Nancy est revenue dans sa ville natale il y a 12 ans après avoir vécu plusieurs années à Montréal. Détentrice d'un baccalauréat en cinéma et en littérature et d'un certificat en journalisme, elle travaille dans le domaine des communications, de la rédaction et de la recherche documentaire depuis plus de 15 ans. Elle commence sa carrière dans le domaine de la télévision comme coordonnatrice de production, puis

comme chef chercheuse en production de documentaires destinés à des chaînes telles qu'ici Radio-Canada, Télé-Québec et TV5 et à différentes plateformes numériques. Elle alterne ensuite plusieurs mandats dans le domaine des communications, dont celui de responsable des communications pour le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, tout en poursuivant des projets dans le domaine de la recherche et de la rédaction. À titre d'agente de liaison, elle est très heureuse de pouvoir mettre à profit son expérience en recherche et en développement régional en se joignant à l'équipe de l'Observatoire.

■ Mariella Collini

Originaire de Rouyn-Noranda, Mariella est détentriche d'un baccalauréat en sciences sociales de l'UQAT. À titre d'agente de recherche, elle travaille dans le milieu du développement régional et de la recherche depuis 24 ans. Profondément attachée à l'Abitibi-Témiscamingue, elle vous dira qu'elle a pris la pleine mesure de ses richesses lors de ses débuts professionnels au CRDAT (1996) et qu'elle a depuis, la région tatouée sur le cœur et... l'OAT aussi! Après 20 ans à la barre de l'Observatoire – un pur produit régional –, elle ne compte plus les heures pour faire de l'Observatoire un incontournable lieu de convergence des connaissances régionales. Touchant à tout à l'OAT, elle continuera à mettre à contribution son expertise ainsi qu'à déployer son énergie pour rester à l'écoute des besoins du milieu.

Au plaisir de vous rencontrer! ■

CONTREVENIR À LA LOI

— Mariella Collini

Le volume de crimes déclarés par la police en Abitibi-Témiscamingue a enregistré un recul pour une deuxième année consécutive en 2017, d'après un récent rapport publié par le ministère de la Sécurité publique. Bien que le taux de criminalité ait diminué de 3 % par rapport à 2016 en Abitibi-Témiscamingue, il demeure supérieur à la moyenne québécoise. Afin de soutenir les milieux dans leurs efforts pour améliorer la sécurité de la population, voici un bref portrait de la criminalité.

De par sa nature, le crime est difficile à mesurer. Aucune source de données ne fournit un portrait exhaustif de tous les crimes perpétrés à l'échelle du pays. Cela dit, les statistiques officielles présentent un portrait du nombre d'affaires criminelles déclarées, lorsque jugées fondées, par les organisations policières. Les infractions peuvent être portées à leur attention ou être détectées dans le cadre de leurs opérations. Les statistiques officielles sont comptabilisées selon l'infraction la plus grave survenue lors d'un événement criminel. Cette manière de comptabiliser engendre une sous-estimation des crimes les moins graves.

En Abitibi-Témiscamingue, en 2017, les services de police ont enregistré 5 622 infractions au *Code criminel* réparties en 3 grandes catégories que sont les délits contre la personne, contre la propriété et les autres infractions. Il s'agit de 189 infractions de moins que l'année précédente (5 811).

Évolution du taux de criminalité global

> Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2012 à 2017^p

	Abitibi-Témiscamingue	Ensemble du Québec
2017 ^p	3 801,0	3 221,6
2016	3 929,3	3 202,4
2015	3 996,0	3 319,6
2014	3 788,7	3 429,4
2013	4 071,5	3 793,3
2012	4 505,2	4 239,7

Notes : p : Données provisoires.

Le taux de criminalité exclut les infractions relatives à la conduite de véhicules prévues dans le *Code criminel* et les infractions à d'autres lois fédérales (ex. relatives aux drogues) et provinciales.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC 2) à partir de la **Carte interactive sur la criminalité par région administrative** (consultée en août 2020) et **Statistiques criminalité au Québec – Principales tendances 2017, 2020**.

> Taux de criminalité global

Le taux de criminalité permet de relativiser le nombre d'infractions enregistrées au *Code criminel* sur un territoire en fonction de la population résidente (par 100 000 habitants) de manière à mieux comparer la situation criminelle des différentes régions. Les infractions relatives à la conduite de véhicules prévues au *Code criminel* sont exclues du calcul servant à établir le taux de criminalité.

Avec un taux de criminalité établi à 3 801,0 par 100 000 en 2017, l'Abitibi-Témiscamingue se situe au-dessus de la moyenne provinciale (3 221,6) et des taux respectifs de 14 autres régions du Québec. En d'autres mots, l'Abitibi-Témiscamingue se classe parmi les régions qui, proportionnellement, apparaissent davantage affectées par la criminalité en général. Les régions ayant les plus hauts taux de criminalité sont par ordre décroissant d'importance : la Côte-Nord, Montréal et l'Abitibi-Témiscamingue.

Précisons que l'ordre ou le rang octroyé à une région ne renseigne par sur le degré de « dangerosité » de la criminalité sur ce territoire, mais plus simplement sur son incidence.

Quant à l'évolution du taux de criminalité depuis 2012, le tableau montre une tendance générale à la baisse, hormis des hausses ponctuelles en 2015 en Abitibi-Témiscamingue et en 2017 au Québec.

Voyons maintenant le portrait détaillé et les variations observées pour chacune des catégories d'infractions au *Code criminel*.

■ Infractions contre la personne

En 2017, 2 339 infractions contre la personne (voie de fait, menace, vol qualifié ou extorsion, agression sexuelle, harcèlement criminel, enlèvement, homicide, etc.) ont été déclarées par la police en Abitibi-Témiscamingue, soit une diminution de 86 infractions par rapport à 2016. Bien que la

Nombre et taux d'infractions selon les catégories

> Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2016 et 2017^p

	Abitibi-Témiscamingue				Ensemble du Québec
	Nombre		Taux		Taux
	2016	2017 ^p	2016	2017 ^p	2017 ^p
Infractions au Code criminel	5 811	5 622	3 929,3	3 801,0	3 221,6
Infractions contre la personne	2 425	2 339	1 639,8	1 581,4	972,1
Infractions contre la propriété	2 500	2 493	1 690,5	1 685,5	1 813,1
Autres infractions	886	790	599,1	534,1	436,6
Infractions relatives à la conduite de véhicule	1 309	1 303	885,0	880,9	473,9
Infractions relatives aux drogues et aux autres substances	633	631	428,0	426,6	244,4

Notes : Les données sur les statistiques criminelles de 2017 (qui sont provisoires) ont été enregistrées avant le 1^{er} mai 2018 et les données 2016 ont été actualisées et sont définitives. La majorité des corps de police autochtones du Québec ne déclarent pas la criminalité au format de la version 2.2 du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC). Pour les cinq corps de police autochtones qui le font à ce format, leurs données sont intégrées aux données provinciales.

Le taux de criminalité mesure la criminalité en fonction de l'infraction la plus grave dans l'affaire criminelle. Source : Ministère de la Sécurité publique, **Statistiques criminalité au Québec – Principales tendances 2017, 2020**.

région ait vu son taux d'infractions contre la personne diminuer de 4 % de 2016 à 2017, il demeure nettement supérieur (1 581,4) à celui de l'ensemble du Québec (972,1). Le taux positionne l'Abitibi-Témiscamingue au 2^e rang des régions à détenir les plus hauts taux d'infractions dans cette catégorie.

■ Infractions contre la propriété

Les crimes contre la propriété regroupent les vols (biens, argent, véhicules), les introductions par effraction, les fraudes et méfaits, etc. Dans la région, le volume et le taux d'infractions contre la propriété sont demeurés relativement stables par rapport à 2016. Ainsi, 2 493 infractions ont été déclarées, équivalant à un taux de 1 685,5 par 100 000 habitants. Il s'agit de la seule catégorie dans laquelle le taux d'infractions est inférieur à la moyenne provinciale (1 813,1). L'Abitibi-Témiscamingue se positionne au milieu du peloton (9^e rang) des 17 régions administratives du Québec.

■ Autres infractions

Les infractions de cette catégorie sont notamment liées à l'administration de la justice, aux armes à feu et aux autres armes, à la prostitution, etc. Bien que l'Abitibi-Témiscamingue ait enregistré la diminution la plus importante (-10 %) du taux d'infractions pour cette catégorie à l'échelle québécoise, elle affiche un taux de 534,1 infractions, ce qui demeure plus élevé que la moyenne provinciale (436,6). Au prorata de la population, l'Abitibi-Témiscamingue est parmi les régions les plus touchées du Québec pour cette catégorie d'infractions.

■ Infractions relatives à la conduite de véhicules

En 2017, les corps policiers ont déclaré sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue un peu plus de 1 300 affaires de conduite avec les facultés affaiblies (alcool, drogue, etc.) et autres délits de la route (conduite dangereuse, délit de fuite, etc.), soit un nombre similaire à celui de l'année précédente. Le taux régional est demeuré relativement stable (-0,5 %), s'établissant à 880,9, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne provinciale (473,9). L'Abitibi-Témiscamingue arrive en 3^e position des régions québécoises avec une forte incidence de ces infractions au prorata de la population.

■ Infractions relatives aux drogues et autres substances

Ne faisant pas partie du *Code criminel*, une dernière grande catégorie comprend les infractions relatives à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCDAS)*. Ces dernières ont trait, entre autres, à la production, à la possession et au trafic de drogues et d'autres stupéfiants. Notons que les données rapportées dans cet article dressent l'évolution des infractions de cette catégorie qui ont eu lieu avant la légalisation du cannabis survenue en 2018.

Ainsi, toujours pour 2017, plus de 630 infractions relatives aux drogues et aux autres substances ont été déclarées en Abitibi-Témiscamingue, ce qui représente un volume similaire à l'année précédente. Pour cette catégorie d'infractions aussi, le taux régional établi à 426,6 infractions par 100 000 habitants est beaucoup plus élevé que celui du Québec, se situant à

244,4 infractions. Au prorata de la population, l'Abitibi-Témiscamingue est d'ailleurs la région où l'on compte le plus grand nombre d'infractions relatives aux drogues à l'échelle du Québec.

ÉLÉMENTS PROSPECTIFS

Plusieurs facteurs peuvent avoir une incidence sur les statistiques des crimes déclarés par la police. L'évolution de divers facteurs démographiques, sociaux et économiques, les modifications législatives, les progrès technologiques, les perceptions et attitudes du public, les pratiques des services de police en sont quelques-uns. Dans ce contexte, il sera intéressant de voir quels rôles joueront les mouvements de dénonciation (#moiaussi), les cyberattaques (ministères, organisations bancaires, etc.), l'adoption de la *Loi sur le cannabis* en 2018 voire les impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les statistiques officielles de la criminalité dans la région. ■

✓ VIOLENCES CONJUGALES ET SEXUELLES

Le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue compile et diffuse des données sur la violence en contexte conjugal ainsi que sur les agressions sexuelles. Pour ces deux types de violence contre la personne, l'Abitibi-Témiscamingue se compare désavantageusement à l'ensemble du Québec. Il importe de garder à l'esprit que les infractions sexuelles et la violence en contexte conjugal demeurent des phénomènes sous-déclarés aux autorités.

Concernant la violence en contexte conjugal, l'Abitibi-Témiscamingue présente un taux de 439 victimes par 100 000 personnes pour la période 2015 à 2017, ce qui diffère significativement du taux provincial (280). Proportionnellement, les femmes sont 3,4 fois plus souvent victimes de violence conjugale que les hommes. Tous les territoires de MRC de la région, à l'exception de la Ville de Rouyn-Noranda, se caractérisent par une situation plus défavorable que celle de l'ensemble du Québec.

Au chapitre des infractions sexuelles, durant les années 2015 à 2017, l'Abitibi-Témiscamingue présente un taux de 129 victimes par 100 000 personnes, ce qui est significativement supérieur au taux québécois de 77. Selon les données tirées du CISSSAT, les jeunes de moins de 18 ans sont proportionnellement 10,5 fois plus souvent victimes d'infractions sexuelles que les adultes (données non montrées).

Taux annuel moyen de victimes de violence commise dans un contexte conjugal et d'infractions sexuelles

> Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2015 à 2017

	Taux de victimes de violence conjugale par 100 000 personnes			Taux de victimes d'infractions sexuelles par 100 000 personnes		
	Femmes	Hommes	Sexes réunis	Femmes	Hommes	Sexes réunis
Région	683	204	439	238	n.d	129
Québec	431	127	280	132	n.d	77

Note : Toutes les différences entre les taux régional et provincial sont statistiquement significatives. Source : Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. **Portrait de santé – Déterminants de la santé** – Volet Adaptation sociale (consulté en août 2020).

RESSOURCES MINIÈRES

TRAVAILLER DANS LES MINES

— Mariella Collini

Saviez-vous que 17 mines ont été actives à un moment ou à un autre sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue depuis 2005? Un récent rapport intitulé « Diagnostic sectoriel de l'industrie minière du Québec – Édition 2020 » documente l'état actuel du secteur minier et des pratiques de gestion des ressources humaines.

Produit par la firme PricewaterhouseCoopers pour le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines, ce diagnostic présente les données issues d'un sondage réalisé à l'été 2019 auprès de 23 entreprises minières (extraction et exploitation minière et activités de soutien à l'extraction, excluant les carrières) du Québec, dont 7 localisées dans la région.

En 2019, ces 23 entreprises employaient 17 228 personnes réparties dans 6 grands secteurs. Dénombrant 5 443 emplois, l'Abitibi-Témiscamingue se positionnait au 2^e rang des principales régions minières du Québec. Caractérisé par l'exploitation de mines souterraines, le grand secteur des opérations minières (mine) concentrait plus de la moitié (55 % ou 3 015) des emplois dans la région. Venaient ensuite, avec des parts relativement égales, les secteurs du soutien mécanique et électrique (15 %) et de l'usine (13 %).

Bien que l'industrie minière soit particulièrement compétitive au chapitre des conditions salariales, elle fait face à un taux de roulement annuel plutôt élevé, notamment en raison du vieillissement de la main-d'œuvre. Ainsi, environ 12 % des employés de l'industrie de partout au Québec l'ont quittée volontairement ou involontairement en 2018. Dans la région, une forte proportion (63 %) des départs demeurent inexpliqués, alors que 27 % d'entre eux sont des employés partis travailler pour une autre compagnie minière au Québec. ■

Répartition des emplois par grand secteur

> Principales régions minières et ensemble du Québec, 2019

	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Reste du Québec	Ensemble du Québec
Administration	9,8 %	11,5 %	9,8 %	9,5 %	10,1 %
Mine	55,4 %	33,1 %	52,3 %	54,1 %	49,6 %
Usine	12,6 %	10,9 %	12,2 %	11,6 %	12,1 %
Soutien mécanique et électrique	14,6 %	16,6 %	14,9 %	16,4 %	15,2 %
Soutien général	6,5 %	14,4 %	9,2 %	7,3 %	9,3 %
Activités de transport	1,0 %	13,6 %	1,5 %	1,1 %	3,7 %
Total des emplois	5 443	3 379	7 595	811	17 228

Source : PricewaterhouseCoopers, **Diagnostic sectoriel de l'industrie minière du Québec – Édition 2020**, Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines, avril 2020.



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue
RASSEMBLER · COMPRENDRE · DIFFUSER

NOTRE MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

445, boulevard de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
T. : 819 762-0971 Sans frais : 1 877 870-8728 poste 2455
observatoire@observat.qc.ca
OBSERVAT.QC.CA

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
2 200 abonnements

✓ SORTI DES PRESSES

Action réussie Abitibi-Témiscamingue, **Lucioles – Actions en relevailles/répit et travail de milieu pour les familles en Abitibi-Témiscamingue**, 2019.

Castro, Carol. **La résilience chez les familles immigrantes en région éloignée : le cas de la région de l'Abitibi-Témiscamingue (thèse)**, 2020.

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT), **Coup d'oeil sur les maladies à déclaration obligatoire d'origine infectieuse en Abitibi-Témiscamingue – 2019, 2020**.

Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT), **Mandat de réflexion régionale pour la relance économique**, 2020.

DIALOG, **Profil démographique de la population des Premières Nations et du Peuple Inuit dans les villes du Québec, 2001 à 2016 – Faits saillants**, 2020.

Direction régionale Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, **Sommaire des programmes 2020-2021**, 2020.

Direction régionale de Services Québec de l'Abitibi-Témiscamingue, **Bulletin sur le marché du travail – Abitibi-Témiscamingue – Bilan annuel 2019, 2020**.

Emploi-Québec, **Bulletin sur le marché du travail au Québec – 1^{er} semestre 2020, 2020**.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, **Les arrêts de travail au Québec – Bilan pour l'année 2019, 2020**.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, **Bulletins statistiques sur l'immigration permanente au Québec – 4^e trimestre et année 2019, 2020**.

Ministère de la Sécurité publique, **Statistiques criminalité au Québec – Principales tendances 2016 et 2017, 2020**.

Ministère de l'Économie et de l'Innovation, **Portrait de l'entrepreneuriat au Québec – Édition 2020, 2020**.

PricewaterhouseCoopers (PwC), **Diagnostic sectoriel de l'industrie minière du Québec – Édition 2020**, Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines, 2020.

Université du Québec, **L'Université du Québec en quelques chiffres 2018-2019**.

Bonne lecture!